

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 Octobre 2014

1. Convention avec le Conseil Général

Une convention doit être prise avec le Conseil Général concernant la prise en charge par ce dernier, du tapis final de la voirie de l'entrée sud du village

2. Réexamen de la taxe d'aménagement

Une possibilité de revoir certaines règles concernant la Taxe d'Aménagement est envisageable : aussi, le conseil municipal décide

- d'exonérer les locaux à usage artisanal pour 50% de leur surface
- d'exonérer les abris de jardin en totalité
- de reconduire le taux de 4 % dans tous les autres cas

3. Rémunération des enseignants lors des TAP

Une délibération doit être prise concernant la rémunération des enseignants pour l'animation des TAP. Ainsi, les enseignantes seront recrutées pour $\frac{3}{4}$ d'heure par jours lundi, mardi, jeudi et vendredi pour un salaire de 21.86 € de l'heure.

4. Dossiers d'urbanisme

PC de M. VUILLERMOZ : pièces manquantes envoyées en DDT, en attente

DP de M. MARTIN : dépôt en DDT, pour une clôture + portail, en attente

5. Réflexion sur un local souhaité par les Objets d'Antan

Différentes solutions ont été analysées ; certaines seront proposées à l'association

6. Questions diverses